

ACCORD EN FRANCE pour un traitement préventif du Sida

► Les personnes séronégatives très exposées au risque de contamination pourront se voir prescrire du Truvada

► C'est une petite révolution en France : les personnes séronégatives très exposées au risque de contamination par le VIH pourront se voir prescrire des traitements préventifs contre le Sida, a annoncé lundi le gouvernement. Cerise sur le gâteau, le Truvada sera pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale française dès le début de l'année 2016.

Objectif : avancer significativement dans la lutte contre le VIH et limiter le nombre de nouvelles infections. Jusqu'à présent, le Truvada, un cocktail d'antirétroviraux, était uniquement utilisé dans la lutte contre le Sida, dans un but curatif et non préventif.

UN TEL TRAITEMENT n'est pas destiné à l'ensemble des séronégatifs et il ne remplace en aucun cas l'utilisation du préservatif. La ministre française de la Santé, Marisol Touraine, a précisé que le médicament pourrait uniquement être prescrit aux publics à risques. Autrement dit, aux hom-

mes ayant des rapports sexuels avec des hommes et aux publics migrants, deux catégories de la population où le nombre de nouveaux diagnostics est élevé.

Pris avant et après des rapports sexuels non protégés, le Truvada permet de réduire de 86 % le risque d'infection par le virus du Sida chez des hommes homosexuels, selon un essai clinique français baptisé ANRS Ipergay et cité par nos confrères français de 20 minutes.

En Belgique, le Truvada est actuellement prescrit dans un but curatif. La boîte de 30 comprimés, commercialisée par le laboratoire Gilead Sciences, est vendue au prix de 560,75 €, selon les données du Centre belge d'information pharmacothérapeutique (CBIP). À l'heure actuelle, nous ne savons pas encore si la Belgique a prévu d'utiliser ce traitement dans un objectif de prévention, comme son voisin français.

L. Sa